



Sepp Blatter  
Foundation

# Rapport annuel 2021

# Rapport annuel 2021

La Sepp Blatter Foundation existe depuis 15 ans.

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel 2021.

## 1. Conseil de fondation

Depuis le 23 mars 2018, la composition du conseil de fondation est la suivante :

- Niklaus Furger, président, Viège
- Sepp Blatter, fondateur et membre, Viège
- Corinne Blatter Andenmatten, membre et directrice, Viège

## 2. Activités de la fondation

### Séances du conseil de fondation

Comme en 2020, le conseil de fondation ne s'est réuni qu'une seule fois en 2021 :

- séance ordinaire n° 32 le lundi 18 octobre 2021 à Viège

Les principales décisions prises ont été les suivantes :

### Séance n° 32 du 18 octobre 2021

- La situation de la fondation ne s'est pas améliorée. Les fonds promis par la FIFA manquent toujours.
- 
- Suite à deux annulations consécutives, tous les organisateurs du tournoi Mischa Imhof se réjouissent de l'édition 2022.
- 
- Etant donné qu'en 2022, le prix sera remis au tournoi Mischa Imhof, aucune autre remise de prix n'aura lieu.

- Analyse de cinq demandes d'aide financière et décision. Les demandes suivantes ont été approuvées :  
 . Le Trophée des espoirs valaisans du FC Saint-Maurice, à hauteur de CHF 2000.—, le KidsDay à Saint-Nicolas à hauteur de CHF 2000.-- ainsi qu'une nouvelle subvention de CHF 1000.-- au profit des enfants atteints de maladies rares.
- La page d'accueil a été réorganisée et les liens vers les sites de la FIFA et du tournoi Sepp Blatter ont été supprimés.

### 3. Donations à la fondation

La fondation n'a pas reçu de dons en 2021 non plus. Une solution doit être trouvée pour rendre la fondation plus attrayante.

### 4. Charges et produits

Durant l'exercice sous revue, le montant total des dépenses a été de CHF 12 298.16. Ce montant se compose comme suit :

- Marketing et conseils informatiques	CHF	1316.59
- Taxes, redevances	CHF	796.00
- Conseil fiduciaire et autre	CHF	2343.05
- Conseil juridique	CHF	0.00
- Bureau et administration	CHF	2821.10
- Perte d'intérêt sur liquidités	CHF	45.95
- Droits de garde	CHF	4889.85
- Différence de change/devises étrangères	<u>CHF</u>	<u>85.62</u>
Total	CHF	12 298.16

Les recettes se sont quant à elles élevées à CHF 41 724.27 et se décomposent comme suit :

- Dons	CHF	0.00
- Autres produits	CHF	100.00
- Revenus des placements financiers	CHF	6936.97
- Bénéfice placements financiers	<u>CHF</u>	<u>34 787.30</u>
Total	CHF	41 824.27

Un excédent de recettes de CHF 29 526.11 a ainsi été dégagé à la clôture de l'exercice.

## 5. Utilisation du résultat

Report à nouveau de l'exercice précédent	CHF	- 15 011.36
Excédents de recettes de l'exercice	CHF	<u>29 526.11</u>
	CHF	14 514.75
Dotations au fonds de donation associé	CHF	<u>0.00</u>
Report à nouveau	CHF	<u>14 514.75</u> =====

## 6. Développement du fonds de donation

Solde au 31 décembre 2021	CHF	838 800.00
Dotation au fonds (sur décision du conseil de fondation)	CHF	0.00
./. Dons		
Football-Club St-Maurice	CHF	- 2000.00
Fondation Next Sport Generation	CHF	- 2000.00
Association « Förderverein » Enfants atteints de maladies rares	CHF	<u>- 1000.00</u>
Solde au 31 décembre 2021	CHF	<u>833 800.00</u> =====

## 7. Capital de la fondation

Le capital de la fondation au 31 décembre 2021 s'élève à CHF 949 514.75. Il est composé du report de l'excédent de dépenses de CHF 14 514.75.-, des passifs de régularisation de CHF 1200.- et du fonds de dotation de CHF 833 800.00, ainsi que du capital de fondation versé par Sepp Blatter de CHF 100 000.-.

Viège, le 11 avril 2022

Pour la Sepp Blatter Foundation